

A VENDRE

800 tonneaux

BON FOIN

BIEN PRESSÉ
Ballots pesants 260 à 300 lbs.
et au-dessus.

5,000 minots d'Avoine
1,000 " de Pois

S'adresser à

E.D. CARON,
RIVIERE-DU-LOUP (EN HAUT.)

LOTTERIE VILLE-MARIE

Dans le but de venir en aide à différentes
Institutions Religieuses.

32,000 BILLETS

\$1.00 CHAQUE

Prix	VALEUR
Une propriété (Rue du Bassin, Montréal) loyer annuel, \$500.....	5,000 00
Deux lots de terre (Rue St. Denis et Tanno- ries) \$750 chaque.....	1,400 00
Huit lots de terre (Chemin Ste. Catherine) à \$300 chaque.....	2,400 00
Quarante-huit lots (Côte Ste. Catherine) à \$150 chaque.....	7,200 00
Un prix en or de mille piastres.....	1,000 00
Cinquante prix de \$50 chaque.....	2,500 00
Cent prix de \$5 chaque.....	500 00
Deux cents prix de \$3 chaque.....	600 00
Six cents prix de \$1 chaque.....	600 00

Mille dix prix valant \$21,200 00

DONS :

1—A l'Evêché de Montréal, pour venir en aide à la construction de la cathédrale	2,000 00
2—Pour venir en aide à la construction de la chapelle de Notre-Dame de Lourdes.	1,000 00
3—Aux pauvres (Société St. Vincent de Paul)	1,000 00
4—Aux sœurs du Bon Pasteur.....	500 00
5—Aux Jésuites.....	500 00
6—Aux Oblats.....	500 00
7—Aux Sœurs de la Providence.....	500 00
8—Aux Sœurs de la Miséricorde.....	500 00
9—A la Colonie Populaire.....	500 00
10—A l'Asile des Orphelins de St. Patrice.....	500 00
	\$7,500 00

Des Agents Responsables sont demandés

Chaque personne qui vendra dix billets aura le
cinquième *gratis*. Les argent seront déposés entre les
mains du Procureur de l'Evêché de Montréal.

Le sousigné devra chaque semaine faire un dépôt
des argent des Billets vendus et il sera tenu et obli-
gé de publier dans le journal le *Nouveau Monde*, le
reçu du dépôt accompagné des numéros qui auront été
vendus.

La Corporation Episcopale ne sera responsable que
des numéros qui auront été ainsi annoncés, accom-
pagnés du reçu du dépôt.

Toutes personnes qui auront pris des Billets dont
les numéros ne seront pas publiés dans le journal
usé, ont priées d'en prévenir le trésorier sans délai,
afin d'éviter toute erreur.

Le tirage sera fait d'après le mode adopté par les
Sociétés de Construction et sera surveillé par trois
Prêtres et trois laïques en présence du public.

Les propriétés données en prix sont au nom de
l'Evêché qui en passera titre au gagnant aussitôt
après la loterie, en payant le gagnant le prix du
contrat.

Ceux qui désirent acquérir des billets pourront le
faire en s'adressant au sousigné.

Pour \$10 on aura 11 Billets
" 20 " 22 " etc.

Les lettres adressées au sousigné devront être
franches de port.
S'adresser à

G. H. DUMENIL,
Gérant et Trésorier,
De la Loterie Ville-Marie,
Rue St. Jacques
Montréal.

MILLIONS D'ACRES

Terres de l'Iowa et du Nebraska

A VENDRE PAR LA

Compagnie de Chemin de Fer de la Rivière Mis-
souri et Burlington, dix ans de crédit, à une
intérêt de 6 par cent.

Aucune partie du principal ne sera due
qu'au commencement de la cinquantième année.
Les produits paieront la terre et les amélio-
rations dans l'intervalle de ces crédits généraux.

Le Sol de l'Iowa et du Nebraska est riche et
peut être cultivé facilement : le climat est chaud,
les saisons sont belles, les moissons abondantes,
les marchés très-bons, les taxes peu élevées et
l'éducation est libre pour tous.

Avantages extraordinaires donnés sur
le fret et le passage aux acheteurs et à leurs fa-
milles.

Les Circularités donnant des détails complets
sont envoyées gratis ; elles contiennent tout ce qui
est nécessaire de savoir.

Venez dans l'Ouest et vous prospérerez. Les
amis vous suivront.

Une Carte de cette partie du pays, démontrant
l'emplacement exact des terres de l'Iowa se vend 20
centins ; la carte des terres du Nebraska se vend au
même prix. Pour circularité et cartes, s'adresser à

GEO. S. HARRIS,

Commissaires des terres, Burlington, Iowa.
10 avril

LA 'CITOYENNE'

ASSURANCE DU CANADA

Incorporate par un Acte spécial du Parlement et
pleinement autorisée d'après les dispositions
de l'Acte des Assurances.

Sous le patronage de

S. G. Mgr. BOURGET, Evêque de Montréal

Bureau Central, 175, Rue St. Jacques,
MONTREAL

Sir HUGH ALLAN, President

Les personnes désirant assurer leur vie sont
priées d'une manière toute spéciale d'examiner
d'abord le prospectus de cette

Compagnie Canadienne Populaire

Lequel prospectus peut être obtenu de tous les
Agents de la Compagnie et de

EDWARD STARK,

Gérant département de la vie.

Dr. Crevier, Dr. Crevier, Dr. Crevier

L'Anti-Dyspeptique et Restaurateur du Sang

Guérit radicalement la Dyspepsie, Faiblesse
d'estomac, Migraine, Névralgie, Pertes Blanches,
Dysenterie Chronique, Stomachique; puissant pour
opérer et terminer la convalescence après toute
espèce de maladies débilitantes.

Prix - - - \$1.00 la Bouteille.

Certificats donnés par des personnes dignes
de foi, Prêtres, Médecins, etc., etc.

S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER.

44, Rue Bonsecours.

DR. J. A. CREVIER

RESTAURATEUR DE LA CHEVELURE

Guérit toutes les maladies du cuir chevelure,
crampes, irritations, fortifie la racine des cheveux,
les empêche de tomber et les fait croître, leur rend
leur couleur primitive.

Prix - - - \$1.00 la Bouteille.

Supérieur à toutes les préparations connues.
S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER,

44, Rue Bonsecours.

Acte concernant la Faillite, 1869

Dans l'affaire de
ARCHAMBAULT & FRERE, de la cité de Mont-
réal, Commerçants-Epiciers.

FAILLIS.

Je, soussigné, JAMES TYRE, de la Cité et
du District de Montréal, ai été nommé Syndic
dans cette affaire.

Les créanciers sont requis de produire leurs ré-
clamations à mon Bureau, sous un mois, et sont
aussi par le présent notifiés de se réunir à mon
bureau, No. 97, Rue St. Jacques, en la Cité de
Montréal, Mardi le vingt-septième jour de Mai
1873, à 3 heures P. M., pour l'examen des Faillies
et pour l'arrangement des affaires de la Faillite
en générale.

JAMES TYRE,

Syndic Officiel.

Montréal, 23 avril 1873.

Acte concernant la Faillite 1869.

Dans l'affaire de

ADAM ARCHIBALD,

FAILLI.

Une seconde feuille de dividende a été prépa-
rée, soumise à opposition jusqu'au treizième jour
de mai 1873, après lequel jour le dividende sera
payé.

JAMES TYRE,

Syndic Officiel.

Montréal, 17 avril 1873.

DR. J. A. CREVIER

Chirurgien et Accoucheur,

Chimiste et Naturaliste,

CI-DEVANT DE ST. CÉSaire,

24 Années d'études et d'expérience

No. 44,—RUE BONSECOURS, Mont-
réal,—No. 44.

Heures de Bureau :—De 7 à 10 $\frac{1}{2}$ A. M., et de
2 à 4, et de 6 à 7 P. M.

JACQUES GRENIER,

IMPORTATEUR ET MARCHAND EN GROS

DE

NOUVEAUTES

No. 292, Rue St. Paul,

MONTREAL.

Une visite est respectueusement sollicitée de MM
les marchands de la ville et de la campagne. 1-52



HOTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA,

Lundi, le 25e jour de novembre 1872.

PRESENT :

Son EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENE-
RAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Hon. Minis'tre des
Douanes et en vertu de l'autorité conférée par l'Ac-
te 38ème Vict. Chap. 6, intitulé : " Un Acte concer-
nant les Douanes," il a été à Son Excellence d'or-
donner, et il est par le présent ordonné, que la place
connue comme Jordan Bay, dans le comté de Shel-
burne, Nouvelle-Ecosse soit et est érigé en Poste de
Douanes, et placé sous la direction du Percepteur
des Douanes au Port de Shelburne.

W. A. HIMSWORTH,

Greffier du Conseil Privé.

28-80